



Assemblée générale AG/PAL/1205

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION DE BRUXELLES SUR LE PROCESSUS DE PAIX ISRAËLO-PALESTINIEN EXAMINENT LE FUTUR D'UNE SOLUTION À DEUX ÉTATS

(Reçu d'un fonctionnaire de l'information)

BRUXELLES, 28 juin – Une solution de paix au conflit israélo-palestinien fondée sur deux États, ainsi que le rôle que peut jouer l'Union européenne dans le processus de paix ont été, cet après-midi à Bruxelles, au centre des interventions à la Réunion internationale des Nations Unies, convoquée à l'initiative du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Au cours de cette session plénière, qui était destinée à dresser le bilan de 20 années d'efforts déployés par l'Europe pour promouvoir le processus de paix israélo-palestinien, les intervenants ont exprimé des points de vue différents et provoqué un débat vivant sur ces deux questions.

« Une Europe parlant d'une seule voix dans le processus de paix n'existe pas », a déploré la députée européenne Véronique De Keyser, qui a appelé à une solution de paix à deux États car elle constitue, a-t-elle estimé, une manière non violente de redonner l'espoir de terminer une occupation qui n'en finit plus.

Intervenant ensuite, M. Abdelaziz Aboughosh, « Ambassadeur » de la Palestine en Malaisie, aux Philippines et à Brunei Darussalam, a présenté aux participants les efforts en faveur de la paix entrepris à travers l'Initiative de paix arabe de 2002. Celle-ci demande notamment à Israël de se retirer des territoires arabes occupés et d'accepter la création d'un État palestinien indépendant et souverain dans les territoires occupés depuis 1967

Le professeur Neve Gordon, du Département de sciences politiques à l'Université Ben Gourion, a, quant à lui, mis en doute la viabilité d'une solution fondée sur deux États à cause des implantations incessantes dans le Territoire palestinien occupé. C'est pourquoi, il a plaidé pour un modèle démocratique binational de type fédéral où Israéliens juifs et Palestiniens partageraient le pouvoir.

Abondant dans son sens, Mme Clare Short, ancien membre du Parlement britannique, a, pour sa part, à elle considéré que l'Union européenne allait d'échec en échec dans le processus de paix et que la possibilité d'une solution à deux États était impossible car Israël ne l'accepte pas et que ni les États-Unis, ni l'Union européenne n'utilisent leur levier, a-t-elle déclaré.

Séance plénière I – paix ou processus: Bilan de 20 ans d'efforts déployés par l'Europe pour promouvoir la paix israélo-palestinienne.

Déclarations

Mme VERONIQUE DE KEYSER, Membre du Parlement européen, a estimé qu'une Europe parlant d'une seule voix n'existe pas en ce qui concerne les négociations de paix ou la reconnaissance d'un État palestinien. La députée a parlé d'un jeu subtil entre le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et la Commission européenne, caractérisé, a-t-elle dit, par

quelques grands paramètres: une alliance étroite avec les positions américaines, un refus de considérer le Hamas comme un partenaire légitime ou d'avoir vis-à-vis d'Israël une politique de sanctions et peu de références à l'Initiative de paix arabe. Elle s'est toutefois félicitée du consensus au sein du Parlement européen sur le rapport Goldstone sur la flottille humanitaire, et sur la formation d'un gouvernement d'unité nationale encourageant un dialogue avec le Hamas sous certaines conditions.

Considérant que l'Europe est face à un moment particulier, marqué par le signal fort des « révolutions arabes » et par le Plan Fayyad en faveur de la consolidation des institutions palestiniennes, Mme De Keyser a affirmé que son groupe continuerait à pousser pour des négociations de paix car il s'agit d'un objectif pour les Palestiniens, pour les Israéliens et pour l'ensemble de la communauté internationale. L'État palestinien est aussi un objectif, a-t-elle ajouté, en émettant l'espoir que l'Europe trouve sa propre voix sur cette question. Face aux « révolutions arabes » et à l'immense effort des Palestiniens, elle a estimé qu'il ne faudrait pas continuer à suspendre cette solution car elle constitue une manière non violente de donner à un peuple l'espoir de terminer une occupation qui n'en finit plus.

Précisant qu'il intervenait à un titre personnel, M. NEVE GORDON, Professeur au Département de sciences politique de l'Université Ben Gourion (Beer-Sheva), a estimé que l'option d'un seul État devra être acceptée, à terme, car de nombreux obstacles empêchent les parties d'arriver à un accord de paix et à une solution reposant sur le principe de deux États. Illustrant son point de vue par des chiffres sur l'évolution démographique à Jérusalem-Est et en Cisjordanie de 1991 à nos jours, M. Gordon a souligné le fait que les gouvernements successifs en Israël ont adopté la même politique pour la poursuite des implantations de colonies de peuplement, tout en négociant avec les Palestiniens. « On peut rendre la terre aux Palestiniens s'il y a signature d'un accord entre les parties mais si cette terre est peuplée de centaines de milliers de personnes, cela devient difficile. On peut donc en conclure que, simultanément, Israël était en train d'adopter des politiques qui mettraient en cause tout accord », a-t-il ajouté.

Il a plaidé pour une solution d'un État démocratique binational, basée sur une forme de gouvernement fédéral où Israéliens juifs et Palestiniens partageraient le pouvoir sous une forme libérale de la séparation des pouvoirs. Ce modèle devrait prendre en compte le respect de part et d'autre de l'identité de chacun, notamment la langue, la culture et la religion. Dans ce contexte, la demande de la Palestine à la communauté internationale pourrait être la dernière chance de sauvetage de la solution à deux États. Si cette demande de reconnaissance ne va pas de l'avant ou fait l'objet d'un veto américain, il y aura changement de paradigme et, par conséquent, de nombreuses années s'écouleront avant d'accepter l'option d'un seul État, a-t-il conclu.

M. ABDELAZIZ ABOUGHOSH, Ambassadeur de la Palestine en Malaisie, aux Philippines et à Brunei Darussalam, a rappelé les efforts accomplis par l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) en faveur de la paix sur l'Initiative de paix arabe et le soutien à celle-ci. Par cette Initiative, les pays arabes sont convaincus qu'une solution militaire au conflit israélo-palestinien ne réalisera pas la paix et n'apportera pas la sécurité aux parties concernées. Il a également réaffirmé qu'une paix juste et globale au Moyen-Orient est l'option stratégique que retiennent les pays arabes pour respecter la légalité internationale, appelant à un engagement comparable de la part du Gouvernement israélien.

Cette Initiative demande à Israël de se retirer des territoires arabes occupés, y compris le Golan syrien, jusqu'aux frontières de 1967, de parvenir à une solution juste et agréée aux problèmes des réfugiés et d'accepter la création d'un État palestinien indépendant et souverain dans les territoires occupés depuis 1967 et dans la bande de Gaza, avec pour capitale Jérusalem-Est, a-t-il rappelé. M. Aboughosh a fait remarquer que l'Initiative de paix arabe avait été réaffirmée à plusieurs reprises lors de réunions de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et qu'elle avait également été approuvée par le Quatuor sur le Moyen-Orient qui a reconnu son importance pour la Feuille de route. Il a déploré le fait que, malgré tout le soutien en faveur de l'Initiative et les appels invitant à l'accepter, Israël continue de l'ignorer et rejette la possibilité d'être reconnu par 57 pays arabes et musulmans avec l'établissement de relations diplomatiques complètes et normales avec lui, en échange d'une fin de l'occupation et de la réalisation d'un accord de paix global.

S'agissant des résultats de la politique européenne en faveur du processus de paix, Mme CLARE SHORT, ancien Membre du Parlement britannique, a regretté les échecs répétés des négociations, de Madrid à la Feuille de route. « De toute évidence, la possibilité de deux États est impossible car n'importe quel observateur notera qu'Israël ne l'accepte pas », a-t-elle déclaré. Elle a estimé que la position de l'Union européenne dans le conflit est tragique car elle agit en violation de ses propres traités qui appellent au respect du droit international et des principes fondamentaux en matière des droits de l'homme. Ceci dit, elle a estimé que face au printemps arabe le moment d'une solution à la question palestinienne n'est pas seulement juste mais inévitable.

Mme Short a considéré que, en tant que principale destination de produits en provenance d'Israël, l'Union européenne avait à sa disposition des leviers commerciaux qu'elle pourrait utiliser de manière efficace. En finançant les secours humanitaires dans le Territoire palestinien occupé, elle se rend d'une certaine manière complice des violations, a-t-elle déclaré, réaffirmant que la solution à deux états ne verra pas le jour en raison de la situation actuelle. Dans ce contexte, elle a mis l'accent sur le rôle que peuvent jouer la société civile et les citoyens à travers des campagnes de boycott, par exemple.

Les déclarations faites par ces experts ont ensuite provoqué un échange interactif très animé, surtout avec les représentants de la société civile présents.

La Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien poursuivra les travaux en séance plénière, demain mercredi 29 juin, à 10 heures.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel